



# Améliorer les soins de santé mentale partout au Canada

Au cours d'une année normale, un Canadien sur cinq sera aux prises avec des troubles de santé mentale ou un problème d'abus de substances. De plus, nous savons qu'au cours des 17 derniers mois, près de la moitié des Canadiens ont déclaré que leur santé mentale s'était détériorée. Cela est particulièrement vrai chez les travailleurs de première ligne, les jeunes, les aînés, les Autochtones, les personnes handicapées et les Canadiens noirs et racisés, qui ont été touchés de manière disproportionnée par la COVID-19. Le gouvernement libéral les a soutenus en fournissant davantage d'aide aux personnes qui en ont eu le plus besoin tout au long de la pandémie. Nous ne pouvons pas nous arrêter ici.

La santé mentale, c'est la santé. Nous avons réalisé des avancées considérables en termes d'amélioration de l'accès aux soins de santé mentale pour les Canadiens, en prenant notamment les mesures suivantes :

- Cinq milliards de dollars pour augmenter la disponibilité de soins de santé mentale et de soins à domicile.
- Soutien immédiat de 500 millions de dollars au début de la pandémie pour les Canadiens aux prises avec des problèmes de santé mentale, d'itinérance ou de toxicomanie.
- 597,6 millions de dollars pour une stratégie de santé mentale et de bien-être à l'intention des partenaires des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse, y compris un programme de soutien en santé et une ligne d'assistance pour les questions liées aux pensionnats autochtones.
- 107 millions de dollars pour les besoins immédiats en services de santé mentale, culturels et émotifs essentiels en réponse à la découverte de tombes anonymes sur les emplacements d'anciens pensionnats autochtones, et pour le travail continu des survivants et des communautés pour ramener enfin leurs enfants à la maison.
- 100 millions de dollars en services de soutien en santé mentale pour les travailleurs de la santé, les travailleurs de première ligne, les jeunes, les aînés, les Autochtones et les Canadiens noirs et racisés, qui ont été touchés de manière disproportionnée par la COVID-19.
- 140 millions de dollars pour soutenir la santé mentale des anciens combattants dans le traitement des coûts liés aux troubles de stress post-traumatique, aux troubles dépressifs et à l'anxiété.
- 50 millions de dollars pour le soutien aux personnes susceptibles d'être touchées par un traumatisme ou par un trouble de stress post-traumatique en lien avec la COVID-19.
- Lancement du portail Espace mieux-être Canada, que plus de 1,2 million de Canadiens ont utilisé pendant sa première année d'existence.

Un gouvernement libéral réélu fournira de meilleurs soins de santé mentale à un plus grand nombre de Canadiens en :

- établissant un nouveau transfert fédéral aux provinces et territoires, soit le Transfert canadien en matière de santé mentale, afin de les aider à élargir la prestation de services de santé mentale de haute qualité, accessibles et gratuits.
- consacrant un financement permanent et continu aux services de santé mentale dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé mentale, avec un investissement initial de 4,5 milliards de dollars sur cinq ans.
- lançant un nouveau fonds pour le bien-être des étudiants visant à raccourcir les délais et à améliorer l'accès aux soins de santé mentale dans les collèges et universités, ce qui appuiera notamment l'embauche de jusqu'à 1 200 nouveaux conseillers en soins de santé mentale, dont certains seront en mesure de répondre aux besoins des étudiants noirs, autochtones et racisés, dans les établissements postsecondaires de partout au pays.
- finançant complètement la création d'une ligne à trois chiffres d'assistance nationale de santé mentale et de prévention du suicide.
- engageant 1,4 milliard de dollars de plus pour une stratégie de santé mentale et de bien-être élaborée et fondée sur les distinctions en collaboration avec les partenaires des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse.
- menant un examen complet de l'accès au crédit d'impôt pour personnes handicapées, aux prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, et à d'autres prestations et programmes fédéraux associés aux troubles de santé mentale.
- travaillant avec des partenaires communautaires à la conception et à la mise en œuvre d'un fonds pour soutenir la santé mentale des Canadiens noirs dans la fonction publique.
- incluant la santé mentale en tant qu'élément spécifique des normes de santé et de sécurité au travail, et en exigeant des employeurs qu'ils prennent des mesures préventives visant à résoudre les problèmes de stress et les risques de blessures sur les lieux de travail.

## Un financement stable des services de santé mentale

Nous établirons un nouveau transfert fédéral aux provinces et territoires, soit le Transfert canadien en matière de santé mentale, afin d'élargir la prestation de services de santé mentale de haute qualité, accessibles et gratuits. S'appuyant sur les principes d'universalité et d'accessibilité intégrés dans la Loi canadienne sur la santé, ce transfert contribuera à établir des normes dans chaque province et territoire participant afin qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent avoir accès aux services de santé mentale dont ils ont besoin. Cela aidera chaque province et territoire à éliminer les retards au niveau du service, notamment des services de santé mentale pour enfants, jeunes et mères de nouveaux-nés, et fournira de l'aide à ceux qui en ont besoin en fonction des besoins uniques de chaque région.

Dans le cadre de ce nouveau Transfert canadien en matière de santé mentale, nous consacrerons un financement permanent et continu aux services de santé mentale, avec un investissement initial de 4,5 milliards de dollars sur cinq ans. En comptant l'accord bilatéral existant sur les services de santé mentale signé en 2017, cela augmenterait à 2,5 milliards de dollars par année d'ici 2025-2026 l'aide fédérale aux services de santé mentale. Cela s'ajoutera à d'autres investissements que nous ferons pour soutenir les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse en leur offrant un meilleur accès aux services de santé mentale et en cas de traumatismes.

## Améliorer la santé mentale des étudiants

Les étudiants des collèges et universités ont un taux plus élevé de problèmes de santé mentale que le reste de la population canadienne. Ceux qui ont besoin de soins de santé mentale peuvent avoir à composer avec de longs délais et un accès limité aux soins sur les campus.

Nous investirons 500 millions de dollars sur quatre ans pour améliorer la santé mentale des étudiants sur les campus et consacrerons 10 % annuellement au soutien des institutions postsecondaires dirigées et exploitées par les Autochtones. Cet investissement appuiera l'embauche de jusqu'à 1 200 nouveaux conseillers en soins de santé mentale dans les établissements d'enseignement postsecondaire de partout au Canada afin que les universités et collèges disposent des ressources suffisantes pour fournir des soins de santé mentale de meilleure qualité et en temps utile aux étudiants qui en ont besoin.

## **Création d'une ligne nationale d'assistance à trois chiffres**

Nous prendrons des dispositions pour lancer une ligne d'assistance nationale de santé mentale à trois chiffres pour aider les Canadiens et leurs familles à se connecter à des services de santé mentale et de prévention du suicide dans leur région. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a lancé une consultation publique sur la portée de ce service et un gouvernement libéral continuera à appuyer ce projet pour faire en sorte de répondre à toutes ses exigences en matière de financement.

## **Améliorer les soins de santé mentale pour les Autochtones**

Les peuples autochtones continuent de se heurter à des problèmes au niveau de l'accès à des soins de santé mentale procurés par les Autochtones qui tiennent compte de leurs réalités culturelles et des traumatismes qu'ils ont subis. L'héritage de la colonisation, des pensionnats et du traumatisme intergénérationnel continue d'avoir des répercussions sur la vie de nombreux Autochtones.

Nous investirons un total de 2 milliards de dollars sur cinq ans dans une stratégie de santé mentale et de bien-être élaborée et fondée sur les distinctions en collaboration avec les partenaires des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse. Cette stratégie pourrait aussi lutter contre la prévalence de la crise des opioïdes, inclure des services culturellement appropriés pour les dépendances et les traumatismes, le suicide et la promotion de la vie, ainsi que des centres de traitement axés sur les priorités des partenaires des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse.

## **Améliorer l'accès aux prestations**

Nous lancerons un examen de l'accès au crédit d'impôt pour personnes handicapées, aux prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, et à d'autres prestations fédérales associées à l'invalidité psychosociale pour nous assurer de l'exhaustivité et de l'accessibilité de ces soutiens pour les Canadiens qui en ont besoin. Cet examen sera guidé par un groupe consultatif de Canadiens et d'autres experts en prestation de services.

## **Soutien aux Canadiens noirs dans la fonction publique**

Les Canadiens noirs font face à des défis uniques en matière de santé mentale au travail. Nous travaillerons avec des partenaires communautaires à la conception et à la mise en œuvre de ce fonds qui répond directement aux demandes des employés noirs de la fonction publique et qui fera en sorte que les fonctionnaires noirs soient appuyés.

## **Mise à jour du Code du travail et droit de se déconnecter**

La santé mentale est un élément spécifique des normes de santé et de sécurité au travail. Voilà pourquoi nous avons lancé un examen du Code du travail du Canada visant à inclure la santé mentale comme un élément clé du Code et à instaurer un « droit de se déconnecter » pour que les travailleurs sous réglementation fédérale se sentent à l'aise et soutenus sur leur lieu de travail. Sur la base de cet examen, un gouvernement libéral réélu inclura la santé mentale en tant qu'élément des normes de santé et de sécurité au travail, et exigera des employeurs qu'ils prennent des mesures préventives visant à résoudre les problèmes de stress et les risques de blessures sur les lieux de travail.

Le « droit de se déconnecter » favorise un équilibre entre travail et vie privée en permettant aux employés de ne pas répondre à des communications d'ordre professionnel envoyées en dehors des heures de travail établies, oblige les employeurs sous réglementation fédérale à mettre en œuvre une stratégie complète en matière de santé mentale en milieu de travail et exige également d'eux qu'ils fournissent une formation en santé mentale aux directeurs des lieux de travail sous réglementation fédérale. Ces modifications iront de pair avec notre engagement à fournir à tous les travailleurs sous réglementation fédérale 10 jours de congés de maladie payés.